



Réglementation

Réglementation et allégations

Pascale BARLIER

R1AL • 1 jour • 7 novembre 2024 • Tarif : 1045 €HT

Objectifs pédagogiques

L'objectif de ce stage est de transmettre les connaissances nécessaires pour définir une stratégie de tests répondants aux allégations, dans un contexte réglementaire donné. Quelles sont les allégations possibles pour mon produit, quelles méthodes permettent de soutenir ces allégations et comment valoriser les résultats en restant en accord avec la réglementation cosmétique concernée.

Programme

1 - Contexte réglementaire européen des allégations pour les produits cosmétiques (tour d'horizon sur les autres zones du monde)

2 - Les différents types de tests pour évaluer la tolérance, l'efficacité cutanée, sensorielle, émotionnelle

- Les tests normalisés (exemples des produits solaires, anti-transpirants)
- Les tests dits "d'usage", les tests consommateurs
- Les tests d'efficacité in-vitro/ex-vivo : comment les utiliser ?
- Comment choisir son test pour une revendication donnée : hydratation, anti-âge, minceur

3 - Comment valoriser les résultats en restant scientifiquement robuste

- Utilisation des données chiffrées
- Utilisation des données images
- Utilisation des verbatims

Études de cas

Sur quelques produits cosmétiques type : produit rincé, non rincé, solaire, maquillage : choix des allégations mise en avant sur le pack : revendication principale ou secondaire, les limites.

Public Concerné

Toutes les personnes de la R&D, de la formulation au service d'évaluation, du réglementaire, du marketing du domaine des ingrédients ou des produits finis.

Moyens pédagogiques

Paperboard, présentation PowerPoint, bibliographie, produits cosmétiques et matières premières, support formation.

Évaluation de la formation par QCM en fin de stage.